

maître d'ouvrage

commune de Sedan

Plan Local d'Urbanisme

SOUS-PREFECTURE
de SEDAN

31 MAI 2013

ARRIVÉE

Servitudes

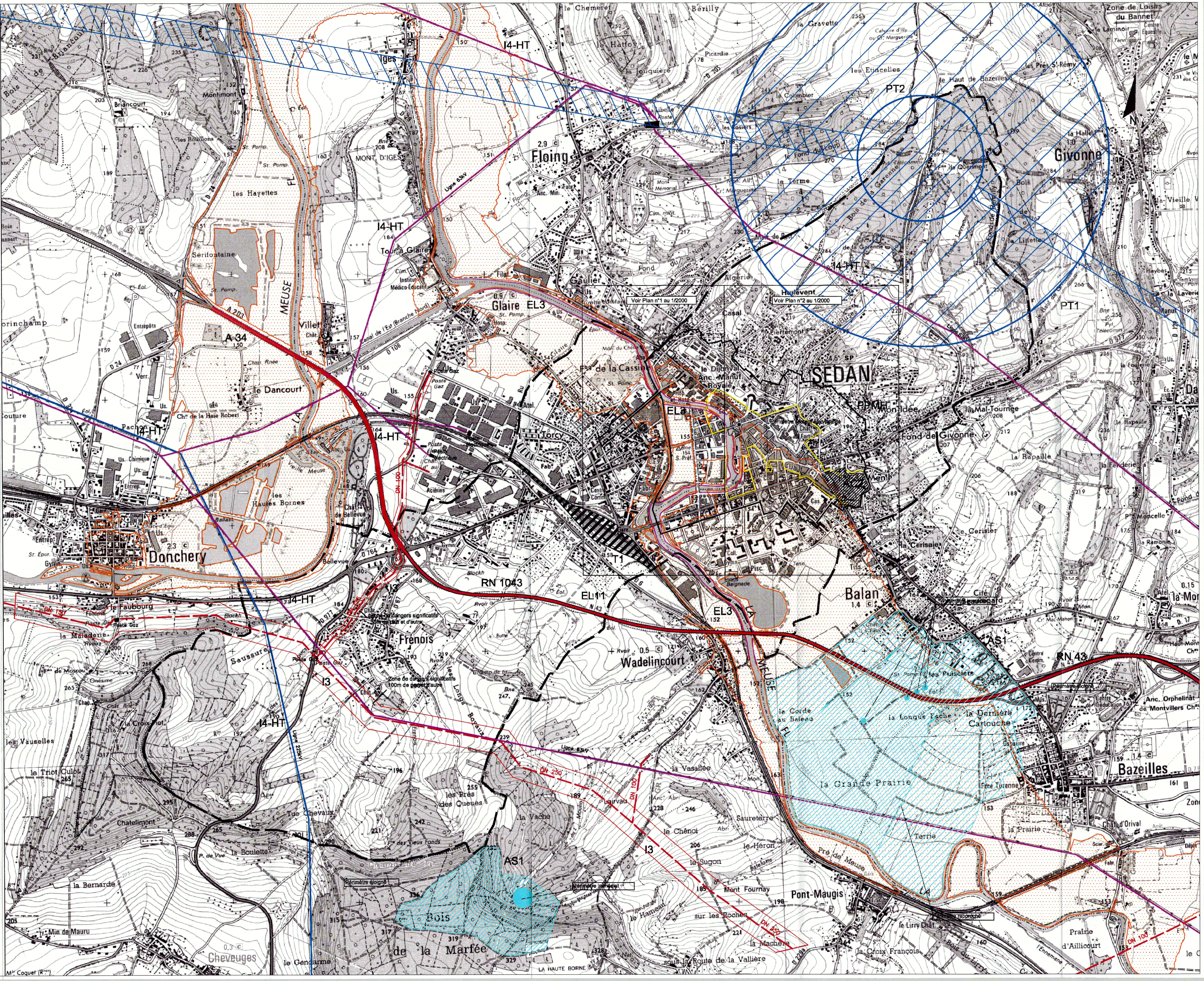
Direction
Départementale des
Territoires
des Ardennes


Ministère de l'Intérieur, du Territoire,
du Développement durable
et de l'Aménagement du territoire


Service eau, aménagement du territoire et environnement

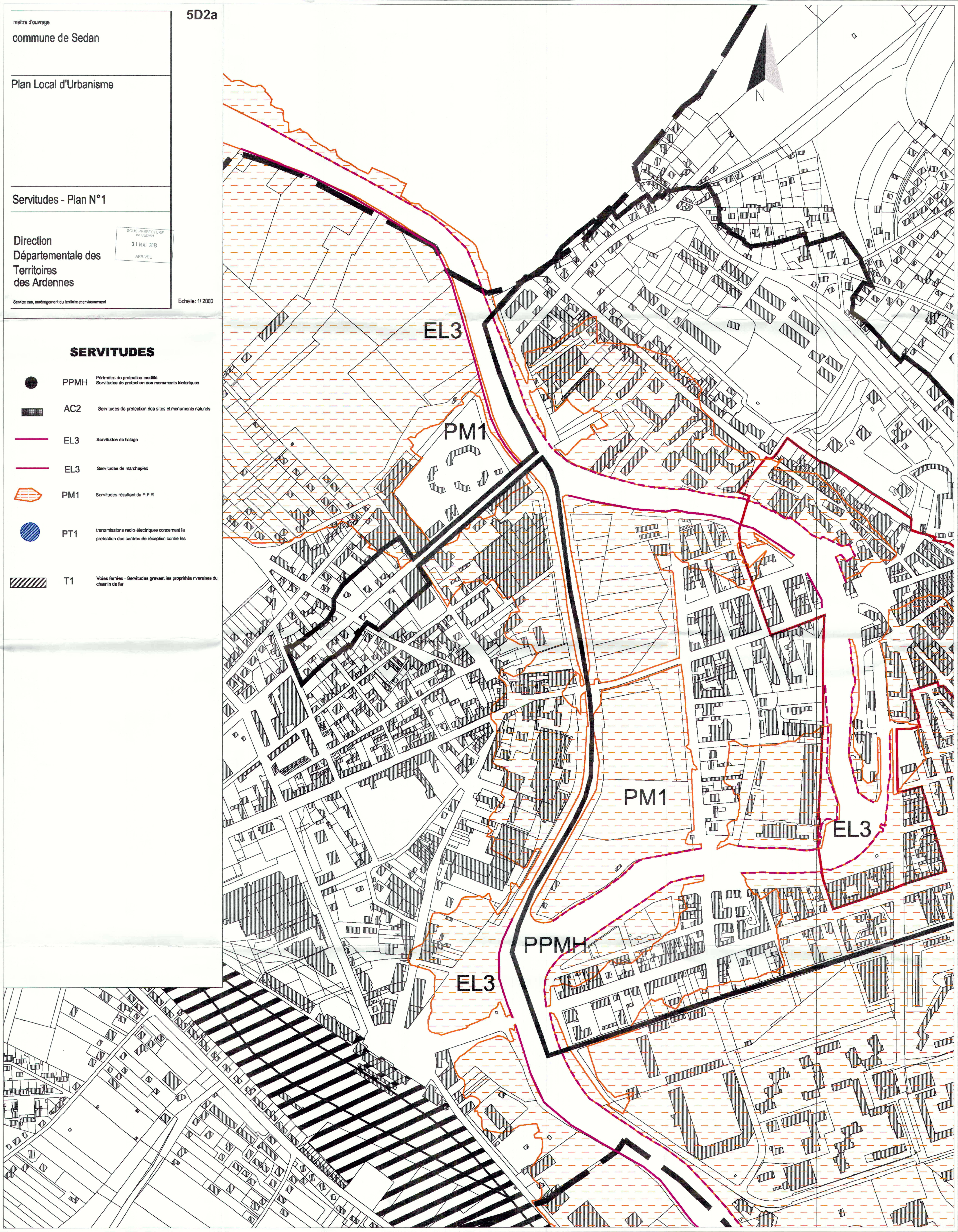
Echelle: 1/ 10 000

SERVITUDES	
	PPMH Servitudes de protection des monuments historiques
	AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels
	EL3 Servitudes de halage
	EL3 Servitudes de marchepied
	EL11 Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
	I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
	I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
	PM1 Servitudes résultant du P.P.R
	PT1 Télécommunications. Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
	PT2 Télécommunications. Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
	T1 Voies ferrées - Servitudes grevant les propriétés riveraines du chemin de fer



SERVITUDES

- PPMH Périmètre de protection modifié
Servitudes de protection des monuments historiques
- AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels
- EL3 Servitudes de halage
- EL3 Servitudes de marchepied
- ▨ PM1 Servitudes résultant du P.P.R.
- PT1 transmissions radio-électriques concernant la
protection des centres de réception contre les
- ▨ T1 Voies ferrées - Servitudes grevant les propriétés riveraines du
chemin de fer



maitre d'ouvrage

commune de Sedan

Plan Local d'Urbanisme

Servitudes - Plan N°2

Direction
Départementale des
Territoires
des Ardennes

SOUS PREFECTURE
de SEDAN

31 MAI 2013

ARRIVEE

Service eau, aménagement du territoire et environnement

Echelle: 1/ 2000

5D2b

SERVITUDES

- PPMH

Périmètre de protection modifié
Servitudes de protection des monuments historiques
- AC2

Servitudes de protection des sites et monuments naturels
- EL3

Servitudes de halage
- EL3

Servitudes de marchepied
- PM1

Servitudes résultant du P.P.R
- PT1

Télécommunications. Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- T1

Voies ferrées - Servitudes grevant les propriétés riveraines du chemin de fer

